

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais décide de réorganiser la gestion du Centre Hospitalier du Valais Romand

Sion, le 10 février 2015 - L'analyse croisée des évaluations effectuées durant ces derniers mois ainsi que la nécessité de mettre en œuvre les dispositions de la nouvelle Loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) entrée en vigueur le 1er janvier 2015, appellent l'Hôpital du Valais (HVS) à repenser l'organisation de son Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR). Il apparaît notamment que la taille, la complexité et les ressources à disposition du CHVR ont aujourd'hui atteint un seuil critique.

En regard des constats effectués concernant l'organisation et la gestion de ce centre, le Conseil d'administration de l'HVS, dans sa séance du 10 février 2015, a souhaité prendre des mesures d'amélioration. À cet effet, il a confié à la Direction générale le soin de lui faire une proposition de réorganisation de la gestion du CHVR.

Dès lors, en plein accord avec le Conseil d'administration, le Directeur du CHVR a décidé de réorienter sa carrière. S'agissant du Directeur médical, un processus est engagé avec lui pour mettre en valeur ses compétences dans une autre fonction de l'HVS. Le Directeur des soins a quant à lui accepté de prendre d'autres responsabilités au sein de l'HVS. La fonction de la Direction des affaires économiques ne subit pas de modification et sera évaluée dans le cadre de la réorganisation. Par ailleurs, il est rappelé que le Directeur des ressources humaines ad intérim avait déjà demandé d'être libéré de sa fonction en novembre dernier, ce qui a été le cas. Le Conseil d'administration tient à remercier ces personnes pour leur investissement dans la lourde tâche accomplie au sein de la Direction du CHVR.

Les collaboratrices et collaborateurs directement subordonnés aux membres de l'actuelle Direction du CHVR ont été informés de ces décisions et des dispositions prises pour assurer l'intérim.

Conscients de la complexité de cette situation, le Conseil d'administration et la direction générale engagent une réflexion participative approfondies sur les ajustements à apporter à l'organisation du CHVR dans son fonctionnement, ses structures et ses priorités. Cette réflexion sera enrichie par les

conclusions que formulera prochainement la Commission d'enquête parlementaire (CEP-RSV).

La Direction générale informera régulièrement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'évolution de cette réorganisation qui devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2015.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:

**Me Hildebrand de Riedmatten, président du Conseil d'administration a.i.,
tél. 027 603 67 88**

Prof. Eric Bonvin, directeur général, Tel. 027 603 67 27